

TG/307/1
ORIGINAL : anglais
DATE : 2015-03-25

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
Genève

<p>ASTER DE CHINE</p> <p>Code UPOV : CALSP_CHI</p> <p><i>Callistephus chinensis</i> (L.) Nees</p>
--

*

PRINCIPES DIRECTEURS
POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN
DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autres noms communs : *

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Callistephus chinensis</i> (L.) Nees	China Aster Annual aster	Aster, Aster de Chine, Reine-marguerite	Sommeraster	Aster de China

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	3
2. MATÉRIEL REQUIS.....	3
3. MÉTHODE D'EXAMEN.....	3
3.1 NOMBRE DE CYCLES DE VÉGÉTATION.....	3
3.2 LIEU DES ESSAIS.....	3
3.3 CONDITIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE L'EXAMEN.....	3
3.4 PROTOCOLE D'ESSAI.....	4
3.5 ESSAIS SUPPLÉMENTAIRES.....	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ.....	4
4.1 DISTINCTION.....	4
4.2 HOMOGENÉITÉ.....	5
4.3 STABILITÉ.....	5
5. GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES.....	6
6.1 CATÉGORIES DE CARACTÈRES.....	6
6.2 NIVEAUX D'EXPRESSION ET NOTES CORRESPONDANTES.....	6
6.3 TYPES D'EXPRESSION.....	7
6.4 VARIÉTÉS INDIQUÉES À TITRE D'EXEMPLES.....	7
6.5 LÉGENDE.....	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES.....	15
8.1 EXPLICATIONS PORTANT SUR PLUSIEURS CARACTÈRES.....	15
8.2 EXPLICATIONS PORTANT SUR CERTAINS CARACTÈRES.....	15
9. BIBLIOGRAPHIE.....	22
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	23

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Callistephus chinensis* (L.) Nees.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de semences.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

une quantité suffisante de semences pour produire 40 plantes.

Les semences doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente. Dans le cas où les semences doivent être maintenues en collection, la faculté germinative doit être aussi élevée que possible et indiquée par le demandeur.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "*British Standard 950*", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc. Le code de couleur et sa version doivent être indiqués dans la description variétale.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 40 plantes au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 *Différences reproductibles*

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 *Différences nettes*

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 20 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 20 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors-type.

4.1.5 *Méthode d'observation*

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans la deuxième colonne du tableau des caractères (voir le document TGP/9 "Examen de la distinction", section 4 "Observation des caractères") :

MG : mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation : visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation : pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p. ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés essentiellement autogames, il faut appliquer une norme de population de 1 % et une probabilité d'acceptation d'au moins 95 %. Dans le cas d'un échantillon de 40 plantes, 2 plantes hors-types sont tolérées.

4.2.3 L'homogénéité des variétés hybrides doit être déterminée en fonction de la catégorie d'hybride et conformément aux recommandations sur les variétés hybrides figurant dans l'introduction générale.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau lot de semences, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

4.3.3 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité d'une variété hybride peut, outre l'examen de la variété hybride elle-même, être déterminée également par examen de l'homogénéité et de la stabilité de ses lignées parentales.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Plante : hauteur (caractère 1)
- b) Capitule : type (caractère 15)
- c) Capitule : diamètre (caractère 17)
- d) Fleur ligulée externe : forme (caractère 22)
- e) Fleur ligulée externe : couleur principale de la face interne (caractère 25) avec les groupes suivants :
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : jaune
 - Gr. 3 : orange
 - Gr. 4 : rose
 - Gr. 5 : rouge
 - Gr. 6 : pourpre
 - Gr. 7 : violet
- f) Disque : type (caractère 36)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo-qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemples*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

(a)-(f) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1

(+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2.

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1.	VG/ MS (*) (+)	Plant: height	Plante : hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura	
QN	short	basse	niedrig	baja	Gyokurei Rose	3
	medium	moyenne	mittel	media	Petit White	5
	tall	haute	hoch	alta	Sanhana Purple	7
2.	VG/ MS	Plant: width	Plante : largeur	Pflanze: Breite	Planta: anchura	
QN	narrow	étroite	schmal	estrecha	Sanhana Purple	3
	medium	moyenne	mittel	media	San Petit Purple	5
	broad	large	breit	ancha	Koma Purple	7
3.	VG/ MS (+)	Plant: number of primary lateral shoots	Plante : nombre de rameaux latéraux primaires	Pflanze: Anzahl primärer Seitentriebe	Planta: número de ramas laterales primarias	
QN	few	petit	gering	bajo	Fukuhogyoku	3
	medium	moyen	mittel	medio	Ariake Murasaki	5
	many	grand	groß	alto	Chikuma Aka	7
4.	VG/ MS (+)	Plant: number of secondary lateral shoots	Plante : nombre de rameaux latéraux secondaires	Pflanze: Anzahl sekundärer Seitentriebe	Planta: número de ramas laterales secundarias	
QN	few	petit	gering	bajo	Fukuhogyoku	3
	medium	moyen	mittel	medio	Shigyoku	5
	many	grand	groß	alto	Chikuma Aka	7
5.	VG (+)	Plant: distribution of primary lateral shoots	Plante : distribution des rameaux latéraux primaires	Pflanze: Verteilung der primären Seitentriebe	Planta: distribución de las ramas laterales primarias	
PQ	mainly on lower part	principalement sur la partie inférieure	hauptsächlich im unteren Teil	principalmente en la parte inferior	Siena Pink	1
	throughout	régulièrement	überall	en la totalidad	Stellar Blue	2
	mainly on upper part	principalement sur la partie supérieure	hauptsächlich im oberen Teil	principalmente en la parte superior	Chikuma Light Pink	3
6.	VG/ MS (+)	Stem: number of nodes	Tige : nombre de nœuds	Trieb: Anzahl Nodien	Tallo: número de nudos	
QN	few	petit	gering	bajo	Fukunohikari	3
	medium	moyen	mittel	medio	Petit Scarlet	5
	many	grand	groß	alto	Sanhana Purple	7
7.	VG (*)	Stem: anthocyanin coloration	Tige : pigmentation anthocyanique	Trieb: Anthocyanfärbung	Tallo: pigmentación antociánica	
QN	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Ariake Shiro	1
	weak	faible	gering	débil	Fukuyo	2
	medium	moyenne	mittel	media	Shigyoku	3
	strong	forte	stark	fuerte	Aotori	4

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
8.	VG/ MS	Primary lateral shoot: length	Rameau latéral primaire : longueur	Primärer Seitentrieb: Länge	Rama lateral primaria: longitud	
QN	(a)	short	court	kurz	corta	Mochizuki Blue 3
		medium	moyen	mittel	media	Siena Pink 5
		long	long	lang	larga	Koma Pink 7
9.	VG (+)	Primary lateral shoot: angle in relation to stem	Rameau latéral primaire : angle par rapport à la tige	Primärer Seitentrieb: Winkel zum Trieb	Rama lateral primaria: ángulo en relación con el tallo	
QN	(a)	small	petit	klein	pequeño	Sanhana Purple 1
		medium	moyen	mittel	mediano	Stellar Red 3
		large	grand	groß	grande	San Petit Purple 5
10.	VG/ MS (+)	Petiole: length	Pétiole : longueur	Blattstiel: Länge	Pecíolo: longitud	
QN	(b)	short	court	kurz	corto	Chikuma Light Blue 3
		medium	moyen	mittel	medio	Siena Carmine Red 5
		long	long	lang	largo	Matsumoto Top Rose 7
11.	VG/ MS (*) (+)	Leaf blade: length	Limbe : longueur	Blattspreite: Länge	Limbo: longitud	
QN	(b)	short	court	kurz	corto	Fukunohikari 3
		medium	moyen	mittel	medio	Stellar Red 5
		long	long	lang	largo	Koma Purple 7
12.	VG/ MS (*) (+)	Leaf blade: width	Limbe : largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura	
QN	(b)	narrow	étroit	schmal	estrecho	Fukunohikari 3
		medium	moyen	mittel	medio	Stellar Blue 5
		broad	large	breit	ancho	Stellar Red 7
13.	VG/ MS (+)	Leaf blade: ratio length/width	Limbe : rapport longueur/largeur	Blattspreite: Verhältnis Länge/Breite	Limbo: relación longitud/anchura	
QN	(b)	low	faible	klein	baja	Siena Light Blue 3
		medium	moyen	mittel	media	Fukunokagayaki 5
		high	élevé	groß	alta	Stellar Red 7
14.	VG	Leaf blade: intensity of green color	Limbe : intensité de la couleur verte	Blattspreite: Intensität der Grünfärbung	Limbo: intensidad del color verde	
QN	(b)	light	claire	hell	claro	Matsumoto Mid Blue 1
		medium	moyenne	mittel	medio	Ariake Shiro, Kurenai 2
		dark	foncée	dunkel	oscuro	Athena Purple Flash 3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota	
15.	VG	Flower head: type	Capitule : type	Blütenstand: Typ	Capítulo: tipo		
(*)							
(+)							
QL	(c)	without ray floret	sans fleur ligulée	ohne Zungenblüten	sin lígulas	Hulk	1
		single	simple	einfach	simple	Siena Pink	2
		double	double	gefüllt	doble	Miss Europe, Stellar Blue	3
16.	VG/ MS	Flower head: number of ray florets	Capitule : nombre de fleurs ligulées	Blütenstand: Anzahl Zungenblüten	Capítulo: número de ligulas		
QN	(c)	few	petit	gering	bajo	Stellar Carmine	3
		medium	moyen	mittel	medio	SAKAST045	5
		many	grand	groß	alto	Racy Rose Red	7
17.	VG/ MS	Flower head: diameter	Capitule : diamètre	Blütenstand: Durchmesser	Capítulo: diámetro		
QN	(c)	small	petit	klein	pequeño	Stellar Red	3
		medium	moyen	mittel	medio	Fukunokagayaki	5
		large	grand	groß	grande	Koma Pink	7
18.	VG/ MS	Flower head: height	Capitule : hauteur	Blütenstand: Höhe	Capítulo: altura		
QN	(c)	short	basse	kurz	corto	Stellar Carmine	3
		medium	moyenne	mittel	medio	SAKAST044	5
		tall	haute	hoch	alto	Racy Rose Red	7
19.	VG/ MS	Outer ray floret: length	Fleur ligulée externe : longueur	Äußere Zungenblüte: Länge	Lígula exterior: longitud		
QN	(c)	short	courte	kurz	corta	Stellar Carmine	3
	(e)	medium	moyenne	mittel	media	Siena Light Blue	5
		long	longue	lang	larga	Racy Rose Red	7
20.	VG/ MS	Outer ray floret: width	Fleur ligulée externe : largeur	Äußere Zungenblüte: Breite	Lígula exterior: anchura		
QN	(c)	narrow	étroite	schmal	estrecha	SAKAST042	3
	(e)	medium	moyenne	mittel	media	Fukunohikari	5
		broad	large	breit	ancha	Koma Pink	7
21.	VG/ MS	Outer ray floret: ratio length/width	Fleur ligulée externe : rapport longueur/largeur	Äußere Zungenblüte: Verhältnis Länge/Breite	Lígula exterior: relación longitud/anchura		
QN	(c)	low	bas	klein	baja	Fukunokagayaki	3
	(e)	medium	moyen	mittel	media	Stellar Carmine	5
		high	élevé	groß	alta	Racy Rose Red	7
22.	VG	Outer ray floret: shape	Fleur ligulée externe : forme	Äußere Zungenblüte: Form	Lígula exterior: forma		
PQ	(c)	ligulate	ligulée	zungenförmig	ligulada		1
	(e)	spatulate	spatulée	spatelförmig	espatulada		2
		tubular	tubulaire	röhrenförmig	tubular		3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
23.	VG	Outer ray floret: curvature of longitudinal axis	Fleur ligulée externe : courbure de l'axe longitudinal	Äußere Zungenblüte: Biegung der Längsachse	Lígula exterior: curvatura del eje longitudinal	
	(*) (+)					
QN	(c)	incurved	incurvé	aufgebogen	incurvado	1
	(e)	straight	droit	gerade	recto	2
		recurved	recourbé	zurückgebogen	recurvado	3
24.	VG	Outer ray floret: profile in cross section	Fleur ligulée externe : profil en section transversale	Äußere Zungenblüte: Profil im Querschnitt	Lígula exterior: perfil en sección transversal	
	(*) (+)					
PQ	(c)	concave	concave	konkav	cóncavo	1
	(e)	flat	plat	flach	plano	2
		convex	convexe	konvex	convexo	3
		oblong	oblong	rechteckig	oblongo	4
		circular	circulaire	kreisförmig	circular	5
		rhombic	losangique	rhombisch	rómbico	6
25.	VG	Outer ray floret: main color of inner side	Fleur ligulée externe : couleur principale de la face interne	Äußere Zungenblüte: Hauptfarbe der Innenseite	Lígula exterior: color principal de la cara interna	
	(*)					
PQ	(c) (e) (f)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)	
26.	VG	Outer ray floret: secondary color of inner side	Fleur ligulée externe : couleur secondaire de la face interne	Äußere Zungenblüte: Sekundärfarbe der Innenseite	Lígula exterior: color secundario de la cara interna	
	(*)					
PQ	(c) (e) (f)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)	
27.	VG	Outer ray floret: distribution of secondary color of inner side	Fleur ligulée externe : distribution de la couleur secondaire de la face interne	Äußere Zungenblüte: Verteilung der Sekundärfarbe der Innenseite	Lígula exterior: distribución del color secundario de la cara interna	
	(+)					
PQ	(c)	none	aucune	keine	ninguno	1
	(e)	basal part	partie basale	im basalen Teil	en la parte basal	2
	(f)	apical part	partie apicale	im apikalen Teil	en la parte apical	3
		on margin	au bord	am Rand	en el borde	4
		central bar	barre centrale	als Mittelstreifen	franja central	5
28.	VG	Outer ray floret: main color of outer side	Fleur ligulée externe : couleur principale de la face externe	Äußere Zungenblüte: Hauptfarbe der Außenseite	Lígula exterior: color principal de la cara externa	
	(*)					
PQ	(c) (e) (f)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)	

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
29.	VG	Only varieties with:	Seulement variétés	Nur Sorten mit	Solo las variedades	
(*)		flower head: type:	avec capitule : type :	Blütenstand: Typ:	con: capítulo: tipo:	
(+)		double: Inner ray	double : Fleur ligulée	gefüllt: Innere	doble: Lígula interior:	
		floret: shape	interne : forme	Zungenblüte: Form	forma	
PQ	(c)	ligulate	ligulée	zungenförmig	ligulada	1
		spatulate	spatulée	spatelförmig	espatulada	2
		tubular	tubulaire	röhrenförmig	tubular	3
30.	VG	Only varieties with:	Seulement variétés	Nur Sorten mit	Solo las variedades	
(*)		flower head: type:	avec capitule : type :	Blütenstand: Typ:	con: capítulo: tipo:	
(+)		double: Inner ray	double : Fleur ligulée	gefüllt: Innere	doble: Lígula interior:	
		floret: curvature of	interne : courbure de	Zungenblüte: Biegung	curvatura del eje	
		longitudinal axis	l'axe longitudinal	der Längsachse	longitudinal	
QN	(c)	incurved	incurvé	aufgebogen	incurvado	1
		straight	droit	gerade	recto	2
		recurved	recourbé	zurückgebogen	recurvado	3
31.	VG	Only varieties with:	Seulement variétés	Nur Sorten mit	Solo las variedades	
(*)		flower head: type:	avec capitule : type :	Blütenstand: Typ:	con tipo de capítulo:	
(+)		double: Inner ray	double: Fleur ligulée	gefüllt: Innere	tipo: doble: Lígula	
		floret: profile in cross	interne : profil en	Zungenblüte: Profil im	interior: perfil en	
		section	section transversale	Querschnitt	sección transversal	
PQ	(c)	concave	concave	konkav	cóncavo	1
		flat	plat	flach	plano	2
		convex	convexe	konvex	convexo	3
		oblong	oblong	rechteckig	oblongo	4
		circular	circulaire	kreisförmig	circular	5
		rhombic	losangique	rhombisch	rómbico	6
32.	VG	Only varieties with:	Seulement variétés	Nur Sorten mit	Solo las variedades	
(*)		flower head: type:	avec capitule : type :	Blütenstand: Typ:	con: capítulo: tipo:	
		double: Inner ray	double : Fleur ligulée	gefüllt: Innere	doble: Lígula interior:	
		floret: main color of	interne : couleur	Zungenblüte:	color principal de la	
		inner side	principale de la face	Hauptfarbe der	cara interna	
			interne	Innenseite		
PQ	(c)	RHS Colour Chart	Code RHS des	RHS-Farbkarte	Carta de colores RHS	
	(f)	(indicate reference number)	couleurs (indiquer le numéro de référence)	(Nummer angeben)	(indíquese el número de referencia)	
33.	VG	Only varieties with:	Seulement variétés	Nur Sorten mit	Solo las variedades	
(*)		flower head: type:	avec capitule : type :	Blütenstand: Typ:	con: capítulo: tipo:	
		double: Inner ray	double : Fleur ligulée	gefüllt: Innere	doble: Lígula interior:	
		floret: secondary	interne : couleur	Zungenblüte:	color secundario de la	
		color of inner side	secondaire de la face	Sekundärfarbe der	cara interna	
			interne	Innenseite		
PQ	(c)	RHS Colour Chart	Code RHS des	RHS-Farbkarte	Carta de colores RHS	
	(f)	(indicate reference number)	couleurs (indiquer le numéro de référence)	(Nummer angeben)	(indíquese el número de referencia)	

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
34. (+)	VG <u>Only varieties with: flower head: type: double: Inner ray florete: distribution of secondary color of inner side</u>	<u>Seulement variétés avec capitule: type: double: Fleur ligulée interne : distribution de la couleur secondaire de la face interne</u>	<u>Nur Sorten mit Blütenstand: Typ: gefüllt: Innere Zungenblüte: Verteilung der Sekundärfarbe der Innenseite</u>	<u>Solo las variedades con: capítulo: tipo: doble: Lígula interior: distribución del color secundario de la cara interna</u>		
PQ	(c) none	aucune	keine	ninguno		1
	(f) basal part	partie basale	im basalen Teil	en la parte basal		2
	apical part	partie apicale	im apikalen Teil	en la parte apical		3
	on margin	au bord	am Rand	en el borde		4
	central bar	barre centrale	als Mittelstreifen	franja central		5
35.	VG <u>Only varieties with: flower head: type: double: Inner ray florete: main color of outer side</u>	<u>Seulement variétés avec capitule: type: double: Fleur ligulée interne : couleur principale de la face externe</u>	<u>Nur Sorten mit Blütenstand: Typ: gefüllt: Innere Zungenblüte: Hauptfarbe der Außenseite</u>	<u>Solo las variedades con: capítulo: tipo: doble: Lígula interior: color principal de la cara externa</u>		
PQ	(c) RHS Colour Chart (f) (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
36. (*) (+)	VG Disc: type	Disque: type	Scheibe: Typ	Disc: tipo		
QL	(c) daisy	marguerite	margaritenförmig	margarita	Siena Pink	1
	(d) anemone	anémone	anemonenförmig	anémona	Chikuma Siro	2
37. (*) (+)	VG/MS Disc: diameter	Disque : diamètre	Scheibe: Durchmesser	Disco: diámetro		
QN	(c) very small	très petit	sehr klein	muy pequeño		1
	(d) small	petit	klein	pequeño	Stellar Carmine	2
	medium	moyen	mittel	mediano	Umenomai	3
	large	grand	groß	grande	Kaiyo Kurenai	4
	very large	très grand	sehr groß	muy grande		5
38. (+)	VG Disc: color of central part	Disque : couleur de la partie centrale	Scheibe: Farbe des Mittelteils	Disco: color de la parte central		
PQ	(c) white	blanc	weiß	blanco		1
	(d) yellow	jaune	gelb	amarillo	Stellar Blue	2
	yellowish green	vert jaunâtre	gelblich grün	verde amarillento	Petit Fancy Pink	3
	green	vert	grün	verde		4
39. (+)	VG Disc floret: color	Fleuron discal : couleur	Scheibenblüte: Farbe	Flósculo del disco: color		
PQ	(c) RHS Colour Chart (d) (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
40. (*) (+)	VG/MS	Involucre: diameter	Involucre : diamètre	Blütenhülle: Durchmesser	Involucro: diámetro	
QN	(c)	small	petit	klein	pequeño	Sanhana Purple 3
		medium	moyen	mittel	mediano	Stellar Carmine 5
		large	grand	groß	grande	Chikuma Light Pink 7
41. (+)	VG/MS	Involucre: size in relation to flower head diameter	Involucre : taille par rapport au diamètre du capitule	Blütenhülle: Größe im Verhältnis zum Durchmesser des Blütenstandes	Involucro: tamaño en relación con el diámetro del capítulo	
QN	(c)	smaller	plus petit	kleiner	más pequeño	Taiyo 1
		same	égal	gleich groß	igual	Fukuhogyoku 2
		larger	plus grand	größer	más grande	Chikuma Light Pink 3
42. (+)	VG/MG	Time of beginning of flowering	Époque de début de la floraison	Zeitpunkt des Blühbeginns	Época de comienzo de la floración	
QN		early	précoce	früh	temprana	Athena Scarlet 3
		medium	moyenne	mittel	media	Stellar Blue 5
		late	tardive	spät	tardía	Chikuma Light Pink 7

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Sauf indication contraire, tous les caractères doivent être observés à l'époque de pleine floraison. Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations sur les rameaux latéraux primaires doivent être effectuées sur les rameaux latéraux primaires les plus longs.
- (b) Les observations sur le pétiole et le limbe doivent être effectuées sur la face supérieure de feuilles typiques complètement développées des rameaux latéraux primaires les plus longs.
- (c) Les observations sur le capitule doivent être effectuées sur le capitule terminal typique.
- (d) Les observations sur le disque doivent être effectuées lors de la déhiscence des anthères situées sur les troisième et quatrième rangées extérieures du fleuron discal.
- (e) Les fleurs ligulées dans la rangée la plus extérieure doivent être observées.
- (f) La couleur principale est celle qui occupe la plus grande surface, la couleur secondaire est celle qui occupe la deuxième surface la plus grande. Lorsque les surfaces des couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, la couleur la plus foncée est considérée comme la couleur principale.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

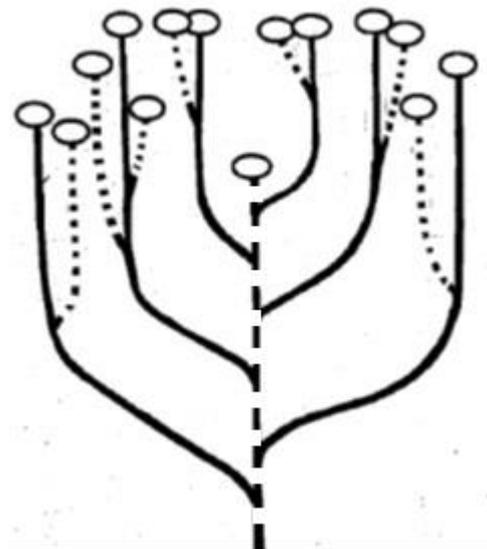
Ad. 1 : Plante : hauteur

La hauteur de la plante doit être observée du sol jusqu'au sommet de la plante, y compris l'inflorescence.

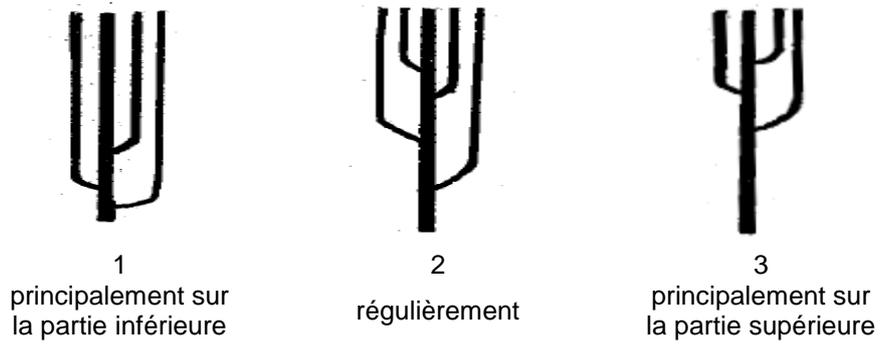
Ad. 3 : Plante : nombre de rameaux latéraux primaires

Ad. 4 : Plante : nombre de rameaux latéraux secondaires

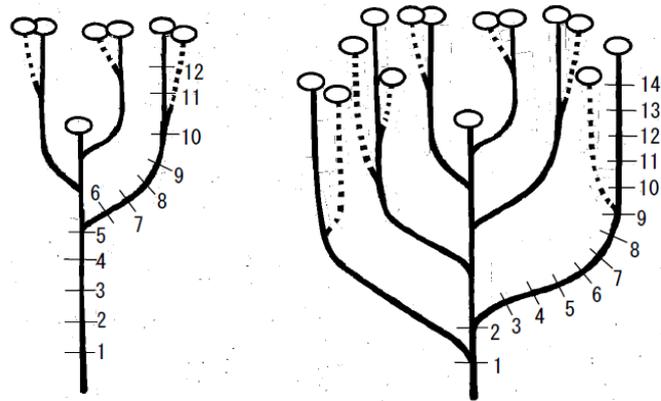
Rameaux latéraux primaires —————
rameaux latéraux secondaires
Tige principale - - - - -



Ad. 5 : Plante : distribution des rameaux latéraux primaires

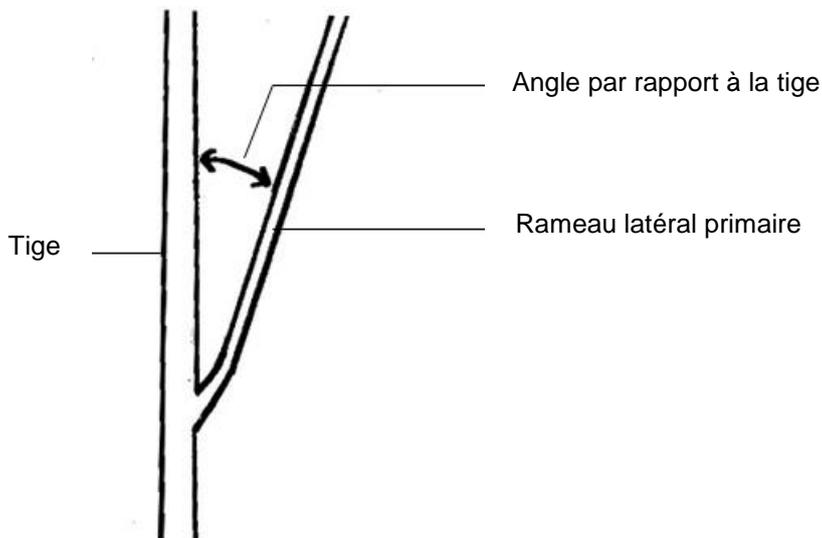


Ad. 6 : Tige : nombre de nœuds

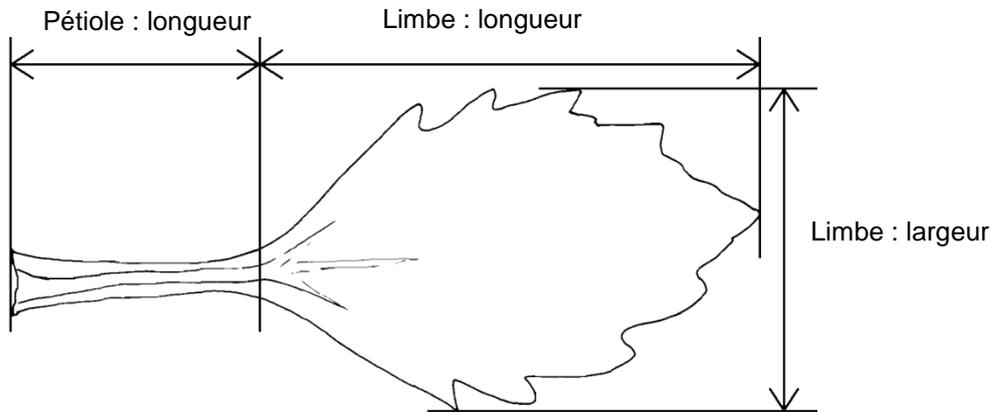


Le nombre de nœuds doit être observé du sol au sommet des rameaux latéraux primaires les plus longs.

Ad. 9 : Rameau latéral primaire : angle par rapport à la tige



- Ad. 10 : Pétiole : longueur
- Ad. 11 : Limbe : longueur
- Ad. 12 : Limbe : largeur



- Ad. 13 : Limbe : rapport longueur/largeur



3
faible



5
moyen



7
élevé

Ad. 15 : Capitule : type



1
sans fleur ligulée



2
simple



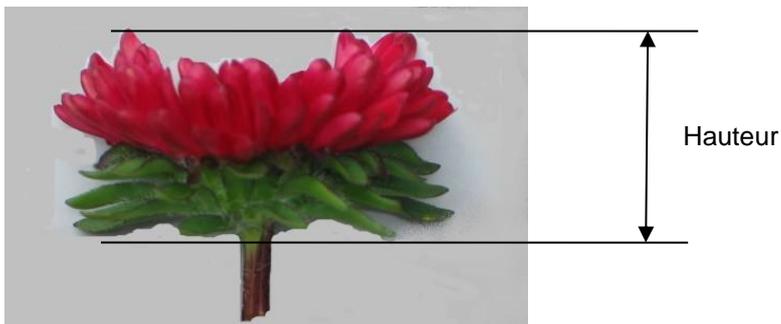
3
double

1 : sans fleurs ligulées capitules composés uniquement de fleurons.

2 : simple capitules avec un rang de fleurs ligulées et un disque central nettement délimité.

3 : double capitules à plus d'un rang de fleurs ligulées.

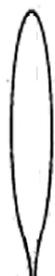
Ad.18 : Capitule : hauteur



Ad. 21 : Fleur ligulée externe : rapport longueur/largeur



3
bas



5
moyen



7
élevé

Ad. 22 : Fleur ligulée externe : forme

Ad. 29 : Seulement variétés avec capitule : type : double : Fleur ligulée interne : forme



1
ligulée



2
spatulée



3
tubulaire

Ad. 23 : Fleur ligulée externe : courbure de l'axe longitudinal

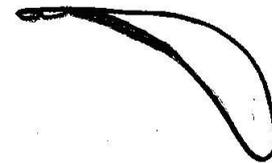
Ad. 30 : Seulement variétés avec capitule : type : double : Fleur ligulée interne : courbure de l'axe longitudinal



1
incurvé



2
droit

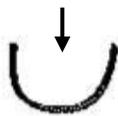


3
recourbé

Ad. 24 : Fleur ligulée externe : profil en section transversale

Ad. 31 : Seulement variétés avec capitule : type : double : Fleur ligulée interne : profil en section transversale

face intérieure

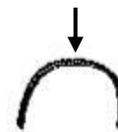


1
concave



2
plat

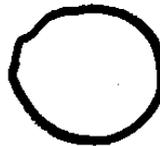
face intérieure



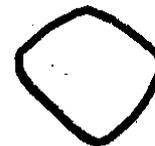
3
convexe



4
oblong



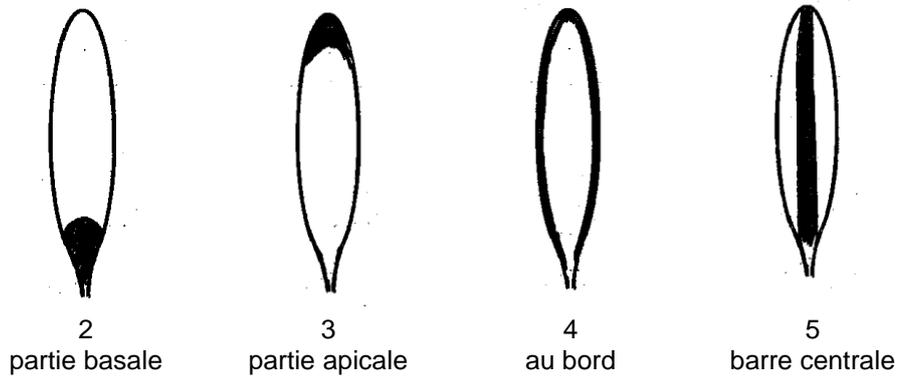
5
circulaire



6
losangique

Ad. 27 : Fleur ligulée externe : distribution de la couleur secondaire de la face interne

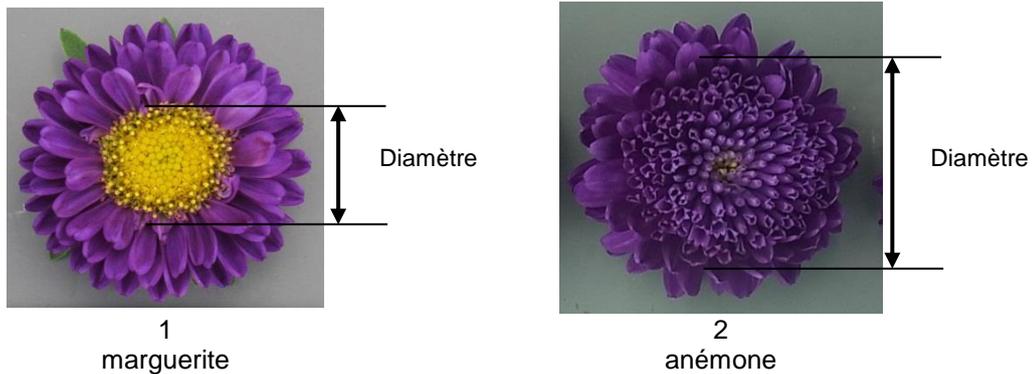
Ad. 34 : Seulement variétés avec capitule : type : double : Fleur ligulée interne : distribution de la couleur secondaire de la face interne



Ad. 36 : Disque : type

Ad. 37 : Disque : diamètre

Les disques de type anémone possèdent de grands fleurons pétaaloïdes ou tubulaires.
Les disques de type marguerite possèdent de petits fleurons.



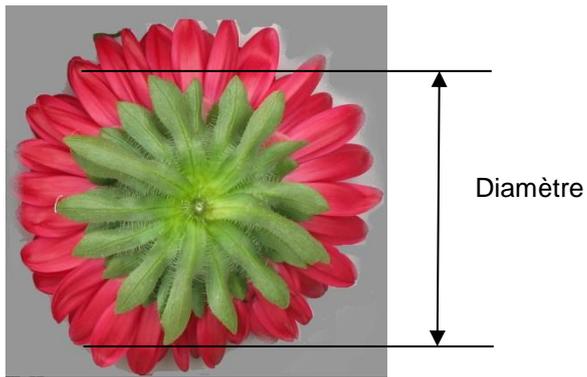
Ad. 38: Disque : couleur de la partie centrale

Les observations sur le disque doivent être effectuées sur la partie centrale en excluant les troisième et quatrième rangées extérieures dont les anthères sont parvenues à déhiscence.

Ad. 39 : Fleuron discal : couleur

Les observations doivent être faites sur les troisième et quatrième rangées extérieures des fleurons.

Ad. 40 : Involucre : diamètre



Ad. 41 : Involucre : taille par rapport au diamètre du capitule



1
plus petit



2
égal



3
plus grand

Ad. 42 : Époque de début de la floraison

L'époque de début de floraison se situe lorsque le premier capitule est pleinement épanoui sur 50 % des plantes.

9. Bibliographie

Bailey, L.H. et Bailey, E.Z. (1976) : Hortus Third, A Concise Dictionary of Plants Cultivated in the United States and Canada, MacMillan Publishing Co. Inc., New York, Londres, pp. 203-204

Fryxell, P.A. (1957) : Mode of Reproduction of Higher Plants, New York Botanical Garden, The Botanical Review, vol. XXIII, n° 3, pp.135-233

Huxley, A. (ed.), Griffiths, M. (ed.), Levy, M. (ed.) (1999) : The Royal Horticultural Society Dictionary of Gardening. Volume 1.A to C, McMillan Reference Ltd. Londres, GB, p. 467

Inoue, Y., *et al.* (1982) : Encyclopedia of Horticulture. Seibundo shinkosha. Tokyo, JP, vol.3, pp.17-18

Tsukamoto, Y. (1994) : The Grand Dictionary of Horticulture, Compact version. Shogakukan. Tokyo, JP, pp. 545-546

Tsurushima, H. (1983) : Handbook of Floriculture, Yokendo, Tokyo, JP, pp 308-313

Yashiro, Y. (2002) : The Grand Dictionary of Flower Horticulture Volume 11, The Rural Culture Association, Tokyo, JP, pp. 537 à 541

Wit, F. (1937) : Contributions to the Genetics of the China Aster, Genetica, Springer, vol.19, no.1-3, pp1-104

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1	Nom botanique	<input type="text" value="Callistephus chinensis (L.) Nees"/>
1.2	Nom commun	<input type="text" value="Aster de Chine"/>
2. Demandeur		
	Nom	<input type="text"/>
	Adresse	<input type="text"/>
	Numéro de téléphone	<input type="text"/>
	Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
	Adresse électronique	<input type="text"/>
	Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>
3. Dénomination proposée et référence de l'obteneur		
	Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>
	Référence de l'obteneur	<input type="text"/>

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et la méthode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

- b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

- c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

- 4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

.....

- 4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

.....

- 4.1.4 Autre []
(veuillez préciser)

.....

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Variétés reproduites par voie sexuée

- a) Autofécondation []
- b) Pollinisation croisée
 - i) population []
 - ii) variété synthétique []
- c) Hybride []
- d) Autre []
(veuillez préciser)

[]

4.2.2 Variétés multipliées par voie végétative

- a) boutures []
- b) multiplication *in vitro* []
- c) autre (veuillez préciser) []

[]

- 4.2.3 Autre []
(veuillez préciser)

[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemples	Note
5.1 Plante : hauteur (1)		
très basse		1[]
très basse à basse		2[]
basse	Gyokurei Rose	3[]
basse à moyenne		4[]
moyenne	Petit White	5[]
moyenne à haute		6[]
haute	Sanhana Purple	7[]
haute à très haute		8[]
très haute		9[]
5.2 Capitule : type (15)		
sans fleur ligulée	Hulk	1[]
simple	Siena Pink	2[]
double	Miss Europe, Stellar Blue	3[]
5.3 Capitule : diamètre (17)		
très petit		1[]
très petit à petit		2[]
petit	Stellar Red	3[]
petit à moyen		4[]
moyen	Fukunokagayaki	5[]
moyen à grand		6[]
grand	Koma Pink	7[]
grand à très grand		8[]
très grand		9[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.4 Fleur ligulée externe : forme (22)		
ligulée		1[]
spatulée		2[]
tubulaire		3[]
5.5i Fleur ligulée externe : couleur principale de la face interne (25)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	
5.5ii Fleur ligulée externe : couleur principale de la face interne (25)		
blanc		1[]
jaune		2[]
orange		3[]
rose		4[]
rouge		5[]
pourpre		6[]
violet		7[]
5.6 Disque : type (36)		
marguerite	Siena Pink	1[]
anémone	Chikuma Siro	2[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez vo tre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Capitule : type</i>	<i>simple</i>	<i>double</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

7.3.1 Utilisation principale

- | | | |
|----|------------------|-----|
| a) | plante de jardin | [] |
| b) | plante en pot | [] |
| c) | fleur coupée | [] |
| d) | autre | [] |
- (veuillez préciser)

7.3.2 Une photographie en couleurs représentative de la variété montrant les principaux caractères distinctifs de cette dernière, devra être jointe au questionnaire technique. La photographie fournira une illustration visuelle de la variété candidate qui complète les informations fournies dans le questionnaire technique.

Les principaux points à prendre en considération lors de la prise d'une photographie de la variété candidate seraient les suivants :

- Indication de la date et de l'emplacement géographique
- Désignation correcte (référence d'obteneur)
- Photographie imprimée de bonne qualité (minimum 10 cm x 15 cm) et/ou version en format électronique à résolution suffisante (minimum 960 x 1280 pixels)

Des conseils pour la remise de photographies avec le questionnaire technique sont disponibles dans le document TGP/7 'Élaboration des principes directeurs d'examen', note indicative (GN) 35 (<http://www.upov.int/tgp/fr/>).

[Le lien indiqué peut être supprimé par les membres de l'Union lorsqu'ils rédigent leurs propres principes directeurs d'examen.]

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) Micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) Culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) Autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]